

## REFFAY & ASSOCIES

Inscrite aux Barreaux de l'Ain et de Lyon  
44 Rue Léon Perrin 01000 BOURG EN BRESSE – TEL. 04.74.45.95.95  
Fax 04 74 45 95 96 - [reffaybourg@reffay-avocats.com](mailto:reffaybourg@reffay-avocats.com) - [www.reffay-avocats.com](http://www.reffay-avocats.com)

---

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur

**D'une maison de village à usage d'habitation mitoyenne  
avec dépendances sise Lieudit « Le Village »  
01340 SAINT DIDIER D'AUSSIAT**

---

**MISE A PRIX : A 25.000,00 EUROS** (VINGT-CINQ MILLE EUROS)  
(Outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

### ADJUDICATION LE MARDI 24 AVRIL 2018 A 14 HEURES

AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOURG EN BRESSE (01), Palais de Justice, 32,  
Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE, salle des criées

---

Cette vente est poursuivie à la requête de **la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté**, dont le siège social est 14 Boulevard de la Trémouille – BP 20810 – 21008 DIJON CEDEX, ayant pour Avocat la SCP REFFAY & ASSOCIES, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

#### DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

**Sur la Commune de SAINT DIDIER D'AUSSIAT** 01340 lieudit « Le Village » pour la section AI n°340 et 51 route de Mezeriat pour la section AI n° 39 . **Une maison de village à usage d'habitation mitoyenne avec dépendances, cadastrée :**

- Section AI n° 340 d'une contenance de 10 ares et 55 centiares
- Section AI n° 39 d'une contenance de 10 ares et 71 centiares

Soit une **surface totale de 21 ares et 26 centiares.**

La surface habitable est de 110,50 m<sup>2</sup> et comprend :

- une entrée, deux chambres, une salle à manger, un séjour, un dégagement, une cuisine, un WC, un débarras, une buanderie actuellement en travaux faisant office de salle de bains, une cave et une terrasse couverte
- divers combles pour une surface totale de 108,70 m<sup>2</sup>.

Au nombre des dépendances non attenantes se trouvent :

- un débarras, un garage, une remise, un box à vélo, 2 box à cochons, une réserve à bois pour une surface totale de : 113.94 m<sup>2</sup>

Le bien est actuellement occupé par le propriétaire et ses enfants.

Visite des lieux : Vendredi 13 avril 2018 à 14 heures

**Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de l'Ain, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix. (Consignation minimum de 3.000 €)**

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain.

Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (**RG N° : 17/00124**)